

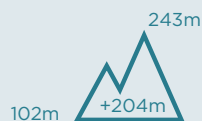
LE MARAIS DE CLÉJOUX

2H00 • 5,8 KM

SITUATION : Lachapelle-Auzac immédiatement au Nord de Souillac par la D15

DÉPART : Parking situé derrière la mairie à la confluence des ruisseaux du Blagour et de la Borrèze
Coordonnées GPS : N 44.908454° E 1.471577°

BALISAGE : Jaune et flèches directionnelles



Département du Lot

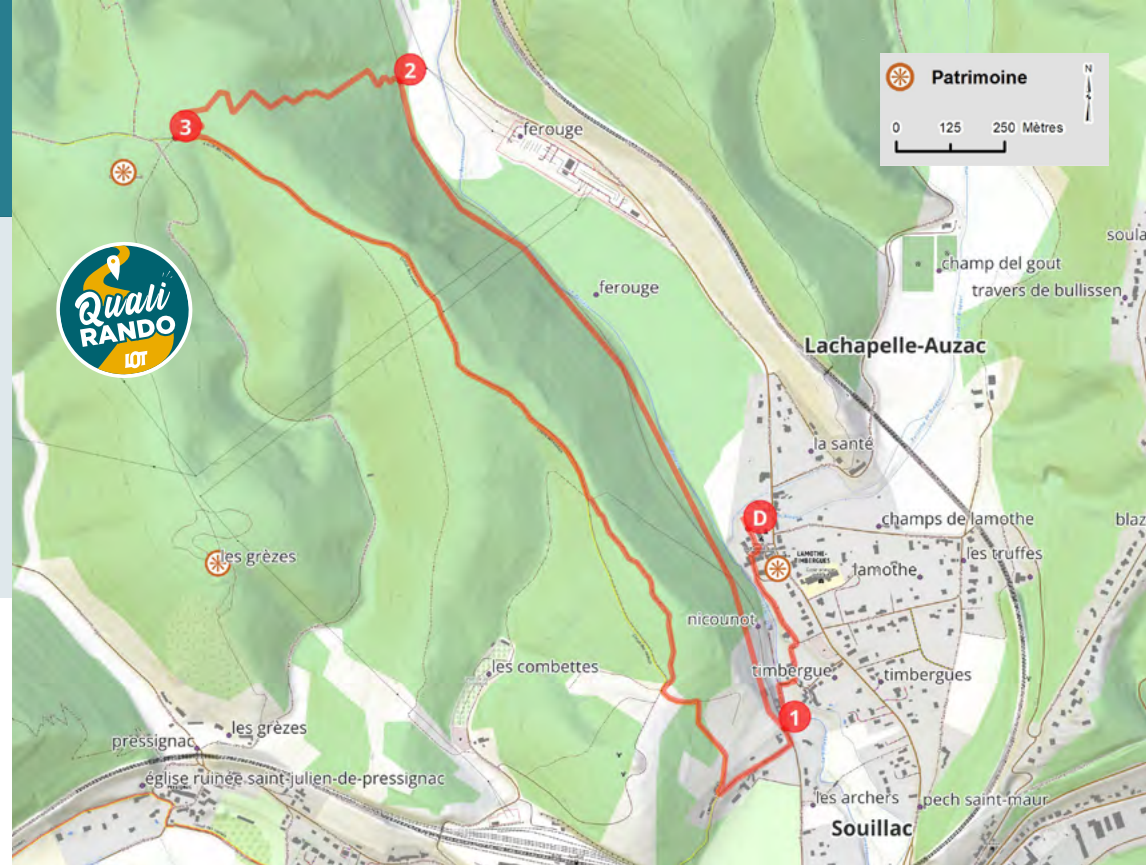
“ L'itinéraire longe la rivière et ses moulins avant de monter à travers bois sur le plateau depuis lequel s'ouvre une vue sur la vallée de la Dordogne. ”

① Du parking, dos à la mairie, prendre la ruelle en face vers la rivière pour rejoindre à 50 m une ancienne meunerie au bord de la Borrèze. Suivre dans le sens du courant la petite voie piétonne qui longe la rivière puis un canal de moulin. Juste après ce deuxième moulin, prendre à droite pour rejoindre le sentier herbeux qui longe de nouveau le canal. Arrivé à une voie goudronnée, la prendre à droite pour traverser la Borrèze.

② Après ce pont, longer encore la rivière sur 80 m avant de prendre le chemin herbeux en épingle sur votre droite qui passe à l'arrière des bâtiments que vous venez tout juste de longer. Après 60 m passez au pied d'une dernière maison (restez discrets et courtois) et restez sur le sentier en pied de coteau qui suit la Borrèze en remontant son cours. Vous allez longer le marais de Cléjoux situé en contrebas sur la rive opposée.

③ Après ces 2 km, prendre le sentier à gauche qui remonte en lacets dans le sous-bois vers le plateau.

④ Arrivé au sommet, sur le plateau, continuez tout droit jusqu'au chemin stabilisé (castine) et le prendre à gauche. Sur 1 km, ce large chemin traverse tout d'abord une zone ouverte puis après une petite portion pentue et goudronnée le chemin arrive dans une zone boisée. Continuez sur 700m puis quittez ce chemin au moment où celui-ci sort de la zone boisée au niveau d'un virage à angle droit ; suivre tout droit le sentier en laissant l'antenne de télécommunication sur votre droite. Suivre ce sentier qui redescend vers le fond de vallée. Prendre ensuite la 1ère puis la 2ème rue à gauche pour rejoindre la Borrèze et le point n°1. Revenir au point de départ par le même chemin qu'à l'aller.



LE MARAIS DE CLÉJOUX

Vraisemblablement aménagé depuis le Moyen Âge pour le valoriser en terres agricoles, ce marais fait preuve d'une grande résilience. Les moines y auraient tout d'abord déplacé le cours de la Borrèze contre le coteau pour drainer le fond de vallée en creusant un large fossé. Par la suite, dans les années 80, nos contemporains ont installé un grand linéaire de tuyaux, digues, drains, fossés. Ils ont amené des gravats, busé, remblayé pour tenter d'assécher davantage ce marais. Malgré tous ces aménagements, la nature a repris ses droits. Ainsi, des espèces patrimoniales typiques des zones humides vivent encore ici ; on peut y trouver des plantes, des libellules, des amphibiens, des oiseaux, rares et protégés dans le Lot et en Occitanie. Aujourd'hui, après chaque crue, la rivière Borrèze ouvre davantage de brèches dans ses digues pour réinvestir le marais et cette fois, les collectivités locales accompagnent et favorisent ce mouvement de renaturation avec des techniques douces (sans intervention d'engins mécaniques lourds).



Département du Lot